



## Jeunesse

### **Appel à projet sur la mobilité européenne et internationale des jeunes**

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports lance, via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), un appel à projets d'essaimage *Plateformes régionales de la mobilité internationale* dans le cadre du « Plan priorité jeunesse » porté par le Gouvernement et plus particulièrement de la mesure 10.2, qui s'attache à « coordonner les acteurs pour faciliter l'accès de tous les jeunes à l'offre de mobilité ». Avec le double enjeu d'accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale et de diversifier leur profil. Par la mise en œuvre de projets nouveaux et l'appui de diagnostic partagé entre les acteurs, il s'agira de développer des actions en direction des encadrants et des jeunes notamment ceux qui sont plus éloignés de la mobilité européenne et internationale. Une enveloppe globale de 2 millions d'euros est allouée à cet appel à projets. La sélection des projets sera opérée par un jury national. Les DRJSCS seront sollicitées pour avis sur les dossiers éligibles concernant leur région.

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr/Appel-a-projet-du-Fonds-d.html>

## Politique de la ville

### **Un nouveau comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté pour le 6 mars**

Dernièrement, le Gouvernement a décidé d'axer son travail sur quatre grands thèmes : la politique de citoyenneté, la politique de peuplement, l'éducation et l'activité économique, c'est pourquoi ce comité fusionne trois comités interministériels initialement prévus en ce début d'année : un comité interministériel à l'égalité des territoires, un comité interministériel à la ville et un comité interministériel pour la jeunesse. Avec notamment une priorité concernant la politique de citoyenneté, en effet, le président de la République a annoncé qu'au 1er juin 2015 tous les jeunes qui en feront la demande pourront bénéficier d'un Service civique.

### **L'Acsé exercera ses activités jusqu'au 31 décembre 2015**

L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) bénéficiera jusqu'au 31 décembre des moyens mis à sa disposition par l'Etat pour la mise en œuvre des programmes opérationnels de développement social en faveur des habitants des quartiers de la politique de la ville. Sa dissolution et le transfert de ses activités au Commissariat général à l'égalité des territoires, désormais en charge de la mise en œuvre de la politique de la ville, seront effectifs dès le 1er janvier 2016.

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/2/5/VJSV1430761D/jo/texte>

## L'Observatoire national de la politique de la ville remplace l'Onzus



Après la création du Commissariat général à l'égalité des territoires, nouvelle arrivée dans le paysage de la politique de la ville avec l'Observatoire national de la Politique de la ville (ONPV). Prévu dans la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine de février 2014, l'ONPV se substitue à l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) et intègre désormais le Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine. En charge de l'observation de la situation socio-économique et urbaine des quartiers prioritaires, et de l'évaluation des politiques publiques qui y sont déployées, l'ONPV est placé auprès du ministre chargé de la Ville.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030158367&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

## Formations

### Une version web mobile pour le « BAFA BAFD »

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports lance la nouvelle version web mobile du site « BAFA-BAFD », répondant ainsi aux besoins des nombreux jeunes candidats, animateurs, directeurs ou usagers. Accéder à des informations sur l'animation, s'informer sur les stages de formation au BAFA et au BAFD, gérer son inscription aux formations, suivre son dossier personnel, c'est aujourd'hui possible à partir de son smartphone ou de sa tablette. Ce développement accompagne le programme de modernisation de l'action publique et de simplification des procédures administratives pour tous les candidats et usagers.

<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

## Sport

### Regroupement du réseau des Conseillers techniques et sportifs d'Île-de-France à Strasbourg



Du 19 au 22 janvier dernier, le pôle Sport de la DRJSCS a réuni son réseau des conseillers techniques sportifs (CTS) à Strasbourg, siège du Parlement Européen, sur des enjeux touchant l'Europe et la réforme territoriale. Durant quatre journées, des représentants du ministère des Sports ont mobilisé et interpellé les cadres autour des orientations de l'Union européenne en faveur du sport pour 2014-2017 sur les impacts de la réforme territoriale et de la réorganisation de l'Etat ou encore sur les modalités d'intervention des personnels exerçant des missions de CTS. Laurent de Lamarre, directeur régional

adjoint, a présenté un ensemble de mesures et d'orientations ministérielles qui concernent directement l'exercice des missions des CTS d'Île-de-France. Il a évoqué la réforme qui supprime la déclaration des établissements d'activités physiques et sportives et a insisté sur celle annoncée du sport de haut niveau. Cette réforme vise à objectiver et harmoniser la définition du haut niveau tant sur la reconnaissance des disciplines que sur l'inscription sur les listes. David Meurant, coordonnateur de la mission des subventions aux fédérations, a présenté la nouvelle organisation de la campagne de financement 2015 à destination des structures du mouvement sportif régional. En attendant la prochaine réunion du réseau des cadres sportifs, prévue en juin 2015, le pôle Sport s'appuie sur l'expertise du réseau pour conduire la mise en œuvre des politiques sportives, notamment en faveur de l'emploi.

### **Exemple d'actions sportives en faveur de l'emploi :**



#### **Du service civique à l'emploi ou comment les emplois aidés favorisent le développement de l'activité et des jeunes ?**

Mélanie Percheron, CTR Judo, revient sur son travail de tutrice auprès d'Emilien Freund et sur son parcours à la Ligue de Judo de Paris. Le rôle de Mélanie est d'accompagner l'organisation des ligues franciliennes de judo et clubs dans la structuration de leurs activités et projet de développement au travers de la promotion de l'emploi et des formations.

#### **Bonjour Mélanie, comment a commencé le premier recrutement d'Emilien ?**

Emilien Freund jeune sportif a d'abord été identifié comme un profil intéressant de futur conseiller technique judo. A ce titre, nous lui avons proposé dans un premier temps d'effectuer des missions de Service civique. Ce choix, peu coûteux financièrement pour la structure nécessitait un accompagnement humain tout de même important. Emilien a fait ses preuves et les dirigeants et conseillers techniques judo ont rapidement identifié son potentiel et ses motivations. Ne perdant pas de vue que le Service civique ne durait qu'un temps et afin de le positionner dans un contexte favorable de recherche d'emploi, je l'ai accompagné en mission locale afin de réaliser son inscription et de construire progressivement son parcours de formation et de professionnalisation. Au fil des mois, il a répondu à tous les critères du dispositif « emploi d'avenir » qui avait été envisagé pour lui après son Service civique. En décembre 2014, nous lui avons proposé un emploi aidé de chargé de mission fédéral.

#### **Pouvez-vous nous décrire les avantages d'un emploi aidé ?**

L'emploi est financé à 75 % par l'Etat et à 20% par le Conseil régional pour une durée de une à trois années (cinq ans à titre dérogatoire), ce qui constitue un levier dans la mise en œuvre des emplois d'avenir structurant sur le territoire francilien. Il présente de multiples intérêts dans le cadre d'un parcours de formation et d'insertion. Outre se former et se construire une première expérience, cet emploi permet de développer un réseau professionnel. Emilien est passé de missions de service civique d'aide à l'encadrement technique en soutien du CTS à un emploi en CDI. Outre le bénéfice pour Emilien, cette création d'emploi permet ainsi d'envisager le développement de la Ligue de Paris plus sereinement puisqu'Emilien va pouvoir en tant que salarié, structurer les actions de la ligue de manière pérenne et dynamique.

#### **Comment ses nouvelles missions se sont-elles développées ?**

Emilien a déjà étoffé ses missions et donc élargi au fur et à mesure son panel de compétences. Tout d'abord au niveau de ces missions éducatives, puisqu'il est désormais le coordonnateur des actions sportives (stages, animation, déplacements en compétition) auprès des jeunes licenciés et des enseignants des clubs parisiens, mais également dans le cadre de ses missions de formation, où, en doublon dans un premier temps avec sa tutrice, il a progressivement acquis de l'autonomie dans ses interventions auprès des stagiaires en formation BPJEPS et CQP Judo au comité Île-de-France. Le dispositif « emploi d'avenir », dans son objectif de développement de la professionnalisation et de la formation des jeunes, permet à son bénéficiaire de suivre une formation prise en charge par les Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Emilien va ainsi démarrer une formation DESJEPS dans les mois à venir pour obtenir une qualification solide renforçant et validant les compétences qu'il développe aujourd'hui dans son activité professionnelle auprès de la Ligue de Paris de Judo.

### **D'autres perspectives à venir ?**

Oui, et mieux encore ! La valorisation et le développement des actions déjà réalisées lors de sa première année professionnelle (+ 600 licences cette saison grâce à un travail de proximité auprès des clubs) dans les dossiers de demandes de subvention ont tout récemment permis à la Ligue de Paris d'embaucher un autre jeune en contrat de professionnalisation, Pierre David (CDD de 2 ans, suivant une formation DESJEPS dans le cadre de cette embauche), et auprès duquel Emilien a, à la fois un rôle de collègue mais aussi de formateur ! Ainsi, au travers de la structuration de l'emploi, la Ligue de judo de Paris s'organise et développe son activité... chemin faisant... le jeune en Service civique qui réalisait des actions d'aide en présence d'un tuteur est devenu, en emploi d'avenir, autonome jour après jour et s'initie désormais à retransmettre lui aussi les compétences développées et les projets lancés auprès d'un stagiaire...

[melanie.percheron@ffjudo.com](mailto:melanie.percheron@ffjudo.com)

## **A**ssociations

### **6<sup>ème</sup> édition des Trophées des Associations**

Comme en 2014, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports parrainera cette année les "Trophées des associations" de la Fondation EDF. La Fondation d'entreprise EDF poursuit son engagement aux côtés du monde associatif et lance, le 18 février, sa 6<sup>ème</sup> édition. Les petites et moyennes associations sont reconnues pour leur action remarquable en direction des jeunes dans les domaines de l'accès à la culture, la lutte contre la précarité, l'éducation à l'environnement, la lutte contre les discriminations, la santé et la prévention des comportements à risque. Des centaines d'initiatives seront valorisées sur le site de la Fondation. Une trentaine de projets se verront décerner des prix pour un montant total de 400 000 euros. Ces projets seront accompagnés ensuite pendant un an par un salarié du groupe EDF. Le fait de bénéficier d'un soutien du FDVA sera un élément d'appréciation pour les jurys des cinq catégories des Trophées et fait partie des questions posées dans le questionnaire de candidature.

Plus d'informations sur : <http://fondation.edf.com/311/actualites/6-edition-des-trophees-des-associations>

Pour présenter son action à partir du 18 février : <http://fondation.edf.com>

Pour toute question concernant les Trophées des associations : [trophees-fondation@edf.fr](mailto:trophees-fondation@edf.fr)

## **O**bservation locale

### **L'économie sociale et solidaire, levier d'innovation pour les associations sportives**

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ESS) publie un panorama intitulé « L'économie sociale et solidaire, levier d'innovation pour les associations sportives ». Ce document met notamment en lumière le fait que le monde associatif sportif est une partie prenante incontestable de l'ESS et qu'il en partage les valeurs et les évolutions. Plusieurs acteurs, dont la DRJSCS d'Île-de-France, ont collaboré à la rédaction de ce document.

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr/L-economie-sociale-et-solidaire.html>

### **N**ominations

Arrêté du 26 janvier 2015 portant nomination au **cabinet du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports de Mme Fabienne Bourdais**, en tant que **directrice adjointe du cabinet chargé des politiques des sports** du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030191597&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Arrêté du 26 janvier 2015 portant nomination au **cabinet du secrétaire d'Etat chargé des sports de Mme Fabienne Bourdais** en tant que **directrice du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des sports**.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030191600&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret du 29 janvier 2015 portant **nomination du préfet du Val-d'Oise de M. Yannick Blanc**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030160842&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret du 29 janvier 2015 portant nomination de **M. Jean-Luc Nevache, coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat** à compter du 9 février 2015.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030160788&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret du 3 février 2015 portant nomination de **M. Paul-André Tramier au collège de l'Agence française de lutte contre le dopage**.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030191595&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

### **Les P**ublications du mois...

#### **Cohésion sociale**

**Evaluation de la 2ème année de mise en œuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – Rapport IGAS, janvier 2015.**

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/01/rapport\\_2014-049r\\_tome\\_i.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/01/rapport_2014-049r_tome_i.pdf)

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/01/rapport\\_2014-049r\\_tome\\_ii\\_pieces\\_jointes.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/01/rapport_2014-049r_tome_ii_pieces_jointes.pdf)

**État de santé de la population en France, DREES, février 2015.**

<http://www.drees.sante.gouv.fr/l-etat-de-sante-de-la-population-en-france-edition-2015,11406.html>

## *Jeunesse*

**L'accompagnement vers l'autonomie des « jeunes majeurs »** – Rapport d'étude de l'Oned, janvier 2015.

[http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20150126\\_jm\\_web.pdf](http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20150126_jm_web.pdf)

**L'étude-action sur les Emplois d'avenir, Institut Bertrand Schwartz**, février 2015.

<http://www.institutbertrandschwartz.org/lagora/actualites-de-linstitut/parution-de-letude-action-sur-les-emplois-davenir.html>

Rapport d'information sur la mise en œuvre des conclusions du rapport d'information du 5 décembre 2013 sur **l'évaluation des politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes, 29 janvier 2015.**

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2535.asp>

**Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté**, Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par M. Éric Peres, rapporteur au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, janvier 2015.

[http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015\\_01\\_donnees\\_numeriques.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_01_donnees_numeriques.pdf)

## *Sport*

**Géographie francilienne des disciplines olympiques et paralympiques d'été** – IRDS, février 2015.

[http://www.irds-idf.fr/fileadmin/user\\_upload/atlas/irds\\_atlas\\_bat\\_web.pdf](http://www.irds-idf.fr/fileadmin/user_upload/atlas/irds_atlas_bat_web.pdf)

**Concours, Mon euro 2016 à l'école**

<http://moneuro2016.fr/>

**Code mondial antidopage, 2015**, Agence mondiale antidopage.

<https://wada-main-prod.s3.amazonaws.com/resources/files/wada-2015-world-anti-doping-code-fr.pdf>

**Synthèse de l'étude d'opportunité sur la candidature de Paris aux JO 2024.**

<https://sportetsociete.files.wordpress.com/2015/02/paris-2024-synthc3a8se-c3a9tude-dopportunitc3a9.pdf>

## *Vie associative*

**Les droits des bénévoles - Le soutien au bénévolat** – Guide 2015, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

[http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_benevolat\\_2015.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_benevolat_2015.pdf)

## *Politique de la ville*

**Les territoires de la politique de la ville face à la crise**, Actes de la Rencontre régionale du 26 novembre 2013, Profession banlieue, novembre 2014.

[http://www.professionbanlieue.org/c\\_1\\_169\\_Publication\\_2456\\_0\\_Les\\_territoires\\_de\\_la\\_politique\\_de\\_la\\_ville\\_face\\_a\\_la\\_crise.html](http://www.professionbanlieue.org/c_1_169_Publication_2456_0_Les_territoires_de_la_politique_de_la_ville_face_a_la_crise.html)

## *Veille juridique*

**Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République :**

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl13-636.html>

Texte de la commission des lois sur le projet de loi relatif à la **nouvelle organisation territoriale de la République** (NOTRe) mis en ligne par l'Assemblée nationale le 9 février :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta-commission/r2553-a0.asp>

Arrêté du 2 février 2015 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 fixant **la liste des organismes de formation bénéficiant de l'habilitation à compétence régionale** afin d'organiser les sessions de formation conduisant à la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs pour la période du 1er janvier 2015 au 31 janvier 2018 :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000030218652&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

---

**Cette lettre d'information est éditée par le Cabinet /communication  
de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.  
Directeur de la publication : Pascal Florentin – Responsable de la rédaction : Hélène Pham Van  
Rédactrice en chef : Barbara Domenech – Maquette : Sophie Richard**

**Ont participé à ce numéro : Nicolas Blin, Céline Calvez, Joëlle Dernoncourt, Catherine Hirschmuller-Touzé, Aude Legrand, Philippe Neveu, Goucem Redjimi.**

